

Montpellier

N° 154 JUIN 1992



Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

*Les écomobilistes
aiment
le silence
l'oxygène
la plage
l'écologie
la mer
Montpellier
et*

LE PETIBUS

EN SERVICE A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE



L E C A B L E

LA TELE QUE J'AIME QUAND JE VEUX

TELESERVICE
LA TELEVISION PAR CABLE
67 20 92 00

ETABLISSEMENTS SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT - ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'HERAULT

GROUPE PRIVE LA SALLE

ECOLE ET COLLEGE

L'AVENIR DE VOTRE ENFANT POUR NOUS C'EST IMPORTANT

29 bis, quai du Verdanson - 34000 MONTPELLIER - 67.79.63.97

Depuis plus de 25 ans en Languedoc-Roussillon

C'est

- Un ensemble industriel de haute technologie, produisant des ordinateurs de grande puissance.
- Une équipe de 2 700 techniciens et ingénieurs qui se bat et s'adapte en permanence pour sa compétitivité.
- 900 emplois dans de nombreuses entreprises de sous-traitance de la région.

Le résultat

- C'est le développement de nouvelles relations humaines.
- C'est une production exportée à 80 % vers l'Europe, le Moyen-Orient et L'Afrique.
- C'est aussi la création de centres de compétences et de développement de logiciels dans les domaines industriels et des télécommunications.
- C'est surtout la satisfaction de nos clients qui nous font confiance et qui attendent de nous toujours plus pour l'avenir.

Compagnie IBM France Usine de Montpellier (La Pompignane). **IBM**

"les Agapes"

RESTAURANT

Salle de réception - Séminaire
Déjeuner d'affaires

Fermeture hebdomadaire samedi midi - Dimanche TJ
Esplanade de l'Europe - 34000 Montpellier
Tél. 67 22 44 14 - Fax 67 42 60 85

PARC-CLUB DU MILLÉNAIRE

99 m²

de bureaux à louer

Nous consulter
Tél. 67 64 64 90

PÉPINIÈRES DE St-BRÈS

JARDINERIE - ANIMALERIE

Vilmorin

Le Versant - 34670 St-BRÈS par Baillargues R.N. 113
Tél. 67.70.71.48

DCP

Couverture
Plomberie
Entretien
Dépannage

Couverture : Charpente-bois - Zinguerie - Tuiles, Cheminées, Isolation.
Plomberie : Sanitaire, Chauffage thermique.
Entretien : Chaudière, Compteur d'eau, etc.
Dépannage : Divers

60 rue de Fontcouverte
34070 MONTPELLIER 67 42 28 00

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

- Directeur de la publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 4469 • Edition, régie publicitaire : SEDIP Communication, Parc-Club du Millénaire, Bât. 17, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, composition, photogravure, montage : CRIPP L.R., Parc-Club du Millénaire, Bât. 6, 1025, rue H.-Becquerel, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta Diffusion.

Dépôt légal : juin 1992

Se déplacer facilement en protégeant et respectant l'environnement, est l'un des facteurs essentiels du "bien-vivre" dans une ville.

Montpellier s'est engagée depuis des années à réussir ce pari difficile en mettant en place un plan de circulation s'articulant autour de trois ceintures à sens unique, en développant une politique de stationnement de surface permettant une bonne rotation, en mettant en place un système informatisé de régulation des feux tricolores, en ouvrant de nombreux parkings souterrains, en aménageant des pistes cyclables, en donnant la priorité aux transports en commun, en favorisant la piétonnisation.

Aujourd'hui, Montpellier entend aller plus loin en devenant la première ville de France écomobile. Montpellier ville écomobile, c'est la volonté de mettre en place des produits et des services qui permettent à chaque montpelliérain d'organiser ses déplacements grâce à la combinaison des différents moyens mis à sa disposition : bus, voiture, vélo, marche à pied.

Montpellier écomobile, c'est donc un nouveau concept qui combine harmonieusement la mobilité, l'économie et l'écologie.

L'enjeu est de taille. Il s'agit pour la ville avec le District et la SMTU d'une réflexion globale et d'une réorganisation de l'ensemble des déplacements urbains. Ainsi nos concitoyens soucieux d'une bonne qualité de vie pourront participer au respect de l'environnement.

L'écomobilité en effet permet de promouvoir l'écologie urbaine qui associe de manière intelligente, économique et sociale l'ensemble des modes de déplacements mis à la disposition des citoyens. Chaque jour, 171 000 véhicules pénètrent dans notre ville. Si l'on rajoute ceux qui y circulent déjà, sachant que le parc automobile augmente chaque année de plus de 4.000 véhicules, on peut mesurer l'ampleur des problèmes posés par la circulation.

Aussi, tout en améliorant au maximum les conditions techniques (voie rapide, système Pétrarque de régulation des feux tricolores), la Ville a développé considérablement avec la SMTU les services de transports en commun.

La croissance du réseau de l'agglomération montpelliéraine est passé de 103 kilomètres de lignes en 1977 à 320

kilomètres en 1992. Nous avons créé un axe prioritaire reliant la Paillade à Antigone et en 1993 un deuxième axe prioritaire permettra encore de mieux desservir toute notre ville. Nous avons mis en place le Rabelais, bus de nuit, qui rend tant de services aux étudiants, à ceux qui veulent aller aux spectacles et aux salariés qui travaillent le soir. Dès le 9 juillet, la SMTU va plus loin avec de nouvelles dessertes, des fréquences améliorées et une nouvelle approche du centre ville permettant de libérer davantage d'espace pour les piétons.

MONTPELLIER PREMIERE VILLE ECOMOBILE DE FRANCE



Quoi de plus agréable que de déambuler dans le centre historique de Montpellier, et de retrouver la place de la Comédie libérée de toute circulation.

La rue Maguelone ne sera plus empruntée par les bus, que dans le sens descendant offrant de nouveaux espaces aux piétons. Pour remonter vers le Corum, les lignes de bus passeront soit sous la Comédie, soit par Antigone et l'Avenue Mermoz.

Enfin, dès le 7 septembre, le Petibus, un nouveau service va irriguer le centre ville. Ce nouveau bus, moins encombrant, moins polluant, plus silencieux, économique, agréable pour l'usager et facile d'accès pour tous permettra que tous les montpelliérains puissent encore mieux profiter du centre ville, pour s'y distraire, s'y promener ou faire des courses.

Faire de Montpellier une ville écomobile, c'est aussi développer la pratique du vélo. Pour cela, nous avons déjà mis en place plus de 25 kilomètres de pistes cyclables, 50 kilomètres seront aménagés dans les années à venir. Au cours de la Journée du Vélo, le 14 juin, nous inaugurerons la piste cyclable qui va de Grammont à la Pompignane.

Vous êtes tous cordialement invités à prendre vos vélos et à nous rejoindre ce jour là pour célébrer un mode de transport particulièrement agréable et écologique.

Montpellier écomobile, c'est montrer tous ensemble que nous savons bouger sans étouffer les autres, sans étouffer la ville.

Georges FRECHE,
Député-Maire de la Ville de Montpellier

LA CLIMATISATION



LIGNES 17 et 28 Direct à la plage, vélo compris.

Le 15 juin, et jusqu'au 9 septembre, la SMTU lance un sympathique service "loisirs" pour les amoureux de la Méditerranée : de Montpellier, vous ralliez Palavas en bus, pour enfourcher à l'arrivée, le vélo qui vous y attend. Plus de souci de parking, à vous les plages, les étangs, les balades en douceur le long du littoral. Avec la SMTU, entrez d'un tour de roue dans la liberté et vivez cet été à l'heure écomobile.

Renseignez-vous au 67 22 87 87 et à la gare routière de Montpellier.



SMTU M
Génération Ecomobile

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES NETTOIEMENT DES RUES



351, rue de la Castelle
B.P. 1231
34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS



EURODROIT A MONTPELLIER

EN SEPTEMBRE

Du 16 au 18 septembre avec Eurodroit, Montpellier sera capitale du Droit en Europe.

Avocats, conseils juridiques, magistrats, notaires, huissiers de justice, universitaires, juristes

d'entreprises réfléchiront et travailleront à l'harmonisation des législations de l'Europe de demain. On attend pour cette première édition un millier de congressistes, 80 conférenciers et une centaine d'exposants.

Infos : Olivier Coignard Commissaire général d'Eurodroit. Inscriptions Mme Claire Villemain Le Corum - 67 61 67 61

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

Le Secours Catholique propose aux familles montpelliéraines d'accueillir cet été un enfant en vacances pendant un ou deux mois, en Juillet/Août. Les familles d'accueil pourront recevoir une indemnité nourriture et seront par ailleurs couvertes par l'assurance du Secours Catholique. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

Secours Catholique Français : 28, rue Farges Montpellier tél : 67.64.33.11

LE CLUB D'EQUITATION DE GRAMMONT A L'HONNEUR

À Tartas, dans les Landes, se déroulait les 24-25-26 avril 1992 le Critérium National

Brèves

Juniors de concours complet d'équitation,



(dressage - cross, jumping) - 80 cavaliers étaient engagés. Après le cross très sélectif plus que 40 participants restaient en course. Le centre équestre de Montpellier Grammont était représenté par deux jeunes cavaliers : Frédéric Varin et Gaëlle Nekadi, qui se sont plus particulièrement distingués, après les trois épreuves :

• Frédéric Varin qui montait Frei (cheval appartenant au club) se classe troisième et monte sur le podium.

• Gaëlle Nekadi qui montait Savannes des Gouttes (également cheval de club) se classe dixième et reçoit une récompense. Après seulement quelques mois de préparation, Mlle Sophie de Laval se semblait satisfaite des résultats obtenus par ses deux juniors (14 ans) qui ne sont que dans leur première année de compétition. De belles années prometteuses s'offrent à eux.

DEMONSTRATION DE WA-JUTSU

Grande démonstration de wa-jutsu, art martial de pointe avec l'équipe internationale et Maître Quérou au Palais des Sports de Montpellier le 6 juin à 21 h. Cette manifestation est organisée conjointement par la Maison pour Tous Albert Camus et le groupe de travail wa-jutsu de l'Hérault.

LE CLUB D'EQUITATION DE GRAMMONT A L'HONNEUR

À Tartas, dans les Landes, se déroulait les 24-25-26 avril 1992 le Critérium National

SOLEIL

Aider la recherche, informer, soutenir les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, tel est le but de l'Association Parkinson Soleil, nouvellement créée à Montpellier. Une rencontre aura lieu autour d'un goûter le 20 juin à 14 h à la Maison pour Tous Boris Vian, 12 rue de l'Améthyste.

Contact et renseignements : Association Parkinson Soleil 413, rue Saint-Hilaire 34000 Montpellier tél : 67.65.47.18

LE CALENDRIER DU MAMMOBILE AU MOIS DE JUIN

1^{er} au 4 juin : ALCO - 860, Avenue Louis Ravas (face au Centre Cial les Cévennes) 8 h-18 h

5 et 6 juin : ARCEAUX-GAMBETTA - Parking des Arceaux 8 h-18 h (9 h-17 h le samedi)

9 au 12 juin : BOUTONNET - 10, Av. Professeur Grasset (face à la Maternité) 8 h-18 h

16 au 24 juin : LES AUBES - 123, Bd Charles Warnery 26 et 27 juin : PETIT BARD/CEVENNES/CELLENEUVE/LA MARTELLE Parking supermarché Super M 8 h-18 h (9 h-17 h le samedi)

29 et 30 juin : CROIX D'ARGENT/TOURNEZY/LEMASSON Centre Cial Croix d'Argent - rue Georges Brassens 8h-18h

RENAULT

RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC LE DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Dans le cadre de la campagne mobile du dépistage du cancer du sein, Renault Montpellier met un mini-bus trafic à la disposition de l'équipe du Professeur Lamarque. Ce mini-bus servira à transporter les femmes des petites communes sur le lieu des tests médicaux.

SOLIDARITE - INTERGENERATION ET SPORT

Dernier jour du Salon Européen de l'Insertion Sociale et Professionnelle des personnes handicapées, le samedi 20 juin 1992 sera placé sous le thème de la Solidarité et du Sport.

Auront lieu ce jour là sur l'Esplanade, les Olympiades 92 destinées aux personnes âgées. 700 participants des Clubs du 3^e âge de Montpellier et d'autres communes du département se mesureront dans diverses disciplines : Belote, Pétanque, Marche, Danse, etc. dans un esprit de pur divertissement propice à l'épanouissement personnel des individus. 5.000 spectateurs sont attendus. Le point d'orgue de la journée sera vers 16 h la marche relais intergénération dans les rues piétonnes de la ville.

SEANCE DU 11 MAI

MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI

1. Article L.122.20 et R.122.7 du Code des Communes. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

2. Informations de M. le Député-Maire.

3. Questions d'actualité municipale. Question de M. Jamet à Mme Colas.

4. Election de M. Calmels, Mme d'Abunto, M. Biau, M. Granier, M. Vézinhel, Mme Weill, M. Roseau, représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Office Public d'Aménagement et de Construction.

5. Office Public d'Aménagement et de Construction : avis favorable du Conseil Municipal à la création d'une filiale de type société anonyme d'HLM.

6. Office du Tourisme de la Région de Montpellier. Convention d'occupation de locaux et d'exploitation. Avenant n° 1.

7. Acquisitions foncières. Avant-projet. Dévolution des travaux. Aire de stationnement pour les gens du voyage.

8. Etude et réalisation d'un système de cartographie et de gestion du patrimoine viarie. Marché URBIMAP. Avenant de transfert à la société SIGEO.

18. Création d'une voie publique rue des Baguenaudiers. Cession gratuite par la copropriété "Le Hameau des Grèzes".

19. Rue Docteur Fourcade. Réserve R8 au plan d'occupation des sols. Propriété cadastrée DO 32 appartenant à Mme Fabre née Farnuseng.

20. Création d'un pan coupé à l'intersection de la rue Washington et de la rue de Catalogne. Cession gratuite de terrain par la Société Languedocienne du Crédit Immobilier.

21. ZAC Hermes. Bilan de la concertation, approbation du dossier de réalisation et de la convention de ZAC.

22. ZAC Port Marianne-Porte de la Mer. Dossier de réalisation, dossier de déclassement des voies, traité de concession Ville/SERM.

23. ZAC Port Marianne-Richter. Approbation, demande de déclaration d'utilité publique et suppression du plafond légal de densité.

24. Bâtiments municipaux : ravalement de façades, programme 1992 (2ème phase). Appel d'offres et demandes de subventions.

33. Sports : Tarifs de locations et cautionnements pour le prêt de matériel.

34. Extension de la salle de boxe Gely. Appel d'offres et demandes de subventions.

35. Climatisation du bâtiment Fabre. Appel d'offres et demande de subvention.

36. Affaires culturelles : convention d'utilisation du Carré Sainte-Anne.

37. Edition du Livre Blanc de la Solidarité. Tarifs.

38. Affaires Scolaires : extension et réhabilitation du groupe scolaire de la cité Mion.

39. Construction de la deuxième tranche du groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême. Avenant n° 1. Demandes de subventions.

40. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges de l'Hérault. Exercice 1991.

41. Election à la Chambre des Métiers. Révision de la liste électorale. Commission municipale de révision. Délégués du Conseil Municipal : MM. Parguel et Valgalié.

42. Construction du restaurant scolaire Voltaire I et II. Appel d'offres et demandes de subventions.

43. Dissimulation du réseau d'éclairage public en coordination avec travaux E.D.F.

44. Eau-Assainissement : construction rue du Carré du Roi d'un collecteur unitaire. Appel d'offres.

45. Marquage au sol : signalisation horizontale. Marché 281.913. Avenant n° 1.

33. Sports : Tarifs de locations et cautionnements pour le prêt de matériel.

34. Extension de la salle de boxe Gely. Appel d'offres et demandes de subventions.

35. Climatisation du bâtiment Fabre. Appel d'offres et demande de subvention.

36. Affaires culturelles : convention d'utilisation du Carré Sainte-Anne.

37. Edition du Livre Blanc de la Solidarité. Tarifs.

38. Affaires Scolaires : extension et réhabilitation du groupe scolaire de la cité Mion.

39. Construction de la deuxième tranche du groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême. Avenant n° 1. Demandes de subventions.

40. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges de l'Hérault. Exercice 1991.

41. Election à la Chambre des Métiers. Révision de la liste électorale. Commission municipale de révision. Délégués du Conseil Municipal : MM. Parguel et Valgalié.

42. Construction du restaurant scolaire Voltaire I et II. Appel d'offres et demandes de subventions.

43. Dissimulation du réseau d'éclairage public en coordination avec travaux E.D.F.

44. Eau-Assainissement : construction rue du Carré du Roi d'un collecteur unitaire. Appel d'offres.

45. Marquage au sol : signalisation horizontale. Marché 281.913. Avenant n° 1.

46 à 50. Dénomination de voies : quartier des Cévennes, quartier Croix d'Argent, quartier Hôpitaux, Facultés, quartier Millénaire, quartier Prés d'Arènes.

51. Travaux de voirie et réseaux divers. Quartiers Faubourg de Nîmes-Pila St-Gely. Convention de mandat Ville/SERM.

52. Affaires Commerciales : Rénovation des vitrines et devantures. Primes forfaitaires. Convention Ville/Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.

53. Aménagement de pistes cyclables. Programme 1992. Demande de subventions.

54. Affectations de subventions aux associations.

55. Attribution de l'indemnité de Conseil au nouveau Trésorier Principal Municipal.

56. Parking du Corum. Convention SAEM Corum/SMTU de mise à disposition du parking. Agrément du preneur.

57. Domaine de Grammont : convention de concession du "Bistrot de Grammont".

58. Accord de principe de la Ville sur la construction d'une cité de la Justice sur les terrains de la caserne Mathieu Dumas et de la Manutention.

Question 36 : convention d'utilisation du Carré Sainte-Anne.

9.10. Foncier : aménagement du carrefour situé Avenue de la Liberté, rue des Grèzes, rue de Bionne. Acquisition de la propriété de Mme Novati, de la résidence "Les Oliviers".

11. Aménagement du carrefour situé rue de Zamenhof/Avenue de Lodève. Acquisition de terrain appartenant à la société civile immobilière "Le Vercel" et "Le Lodève".

12. Création d'un pan coupé à l'intersection de l'Avenue du Colonel Pavelet et de la rue du Latium. Cession gratuite du terrain appartenant aux consorts Malarthe.

13. Elargissement de la rue des Bouisses. Acquisition et échange de terrains propriété de M. Goulais.

14. Liaison Avenue du Pont Juvénal/Square Jean Monnet. Acquisition de M. et Mme Benoit.

15. Mise à l'alignement de la rue Boyer. Cession gratuite de terrain par la copropriété "Les Attiques".

16. Opération C23 du plan d'occupation des sols. Liaison Avenue de Lodève/Avenue de la Liberté. Alignement de la rue Pierre Causse. Cession gratuite de bandes de terrain à l'Etat-Ministère de la Défense.

17. Avenants aux conventions d'acquisition Ville/SERM des propriétés : Milhau née Rivière, 8 rue du Faubourg de Nîmes ; Pierre Dudieuzere, 10 rue du Faubourg de Nîmes ; Simon, 10 rue du Faubourg de Nîmes ; Roussel, 9 rue de l'Arquebuse.

25. Dénomination du square Figuerolles situé à l'angle de la rue du Faubourg Figuerolles et de la rue de la Commune Clôture.

26. Restauration du square Planchon, demande de subventions, appel d'offres.

27. Colonie de vacances été 1992. Modalités d'attribution des aides municipales.

28. Demande de subvention. Opération prévention été 1992.

29. Centre équestre municipal Montpellier Grammont. Gestion-convention.

30. Appel d'offres. Demandes de subventions pour la rénovation de la clôture du terrain de football, Bernard Giambrone à la cité du Lemasson.

31. Gymnase des Arts. Extension et construction de tribunes et de locaux associatifs. Appel d'offres et demandes de subventions.

32. Gymnase Jean Ramel et Bernard Jouanique. Réfection de l'étanchéité, appel d'offres et demandes de subventions.



Le Livre Blanc de la Solidarité "Montpellier, la Ville, autrement" est en vente au prix de 35 F dans tous les points de presse de la ville, ainsi qu'aux librairies Molière (Rue des Etuves), Sauramps (Triangle) et Fnac (Polygone).

SEANCE DU 11 MAI

CONSEIL

SEANCE DU 11 MAI

LE MARCHÉ GARE DE MONTPELLIER LE CENTRE AGRO-ALIMENTAIRE RÉGIONAL

Soixante dix entreprises installées, un chiffre d'affaires annuel avoisinant les 800 millions de francs, 630 personnes employées, 1000 points de vente desservis et un transit annuel de marchandises de 1,5 million de tonnes ; le Marché Gare de Montpellier, à vocation principalement agro-alimentaire, s'inscrit parfaitement dans la dynamique du pôle Agropolis, initié par la Technopole Montpellieraine.

Véritable site stratégique, le Marché Gare participe à la valorisation des produits régionaux (fruits et légumes, produits de la mer, production horticole...) et à la promotion d'une internationalisation des échanges principalement en direction des pays d'Europe du Nord.

Le développement récent et conséquent des fleurs coupées a amené un consortium de producteurs étendu sur l'arc méditerranéen à organiser ses échanges vers la Hollande et la Grande-Bretagne via le Marché Gare. Sur le site, l'optimisation de la logistique et des transports autorise la préfiguration d'une véritable plateforme européenne des fleurs coupées.

Alors que le Marché Gare était essentiellement orienté, jusqu'à présent, vers une aire de chalandise limitée au Grand Montpellier, le voilà qui négocie un virage décisif, favorable aux produits régionaux.

Certains opérateurs se positionnent dans le cadre du marché unique européen, source de débouchés et de valeurs ajoutées supplémentaires pour les productions régionales.

Véritable parc logistique, le Marché Gare met à disposition des entreprises les services les plus adaptés à ces perspectives de développement : 35.000 m² d'entrepôts, ateliers, bureaux, une capacité de stockage frigorifique de 5.000 m³ ainsi qu'un centre de dédouanement régional, un centre de gestion, une station-service, un bureau de poste principal, des salles de réunion, un bar-restaurant, un service de télésurveillance...

Dernier arrivant du Marché Gare : le vin de qualité, produit local emblématique et dont on imagine bien, à moyen terme, la mise en place de filières au stade du négoce international permettant à ce produit de se commercialiser dans les meilleures conditions.

La SOMIMON (Société du Marché d'Intérêt National de Montpellier), gestionnaire du site, assure aussi la promotion lors du déroulement de manifestations d'ampleur nationale ou internationale. Chaque année, une campagne promotionnelle est menée sur les médias locaux et nationaux afin de valoriser le gisement de produits régionaux.

Pour tout renseignement : **Marché Gare SOMIMON**
281, avenue du Marché Gare
34000 Montpellier - Tél. 67 92 29 60

Certains font un cercle de la qualité



NOUS EN FAISONS UN TUYAU

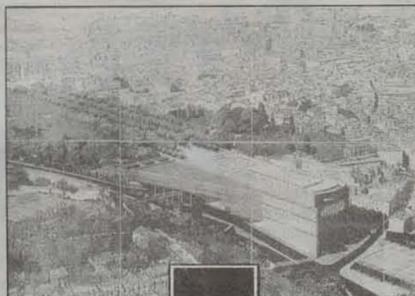
11 Bis FREDERIC SAUVAGE, PARC CLUB des AIGALDES, 33333 MARSEILLE M. Tél. 91 02 01 03, télécopie 91 83 39 59

OPAC de Montpellier Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)
Montpellier - Tél. 67 20 81 57

*Le Corum :
un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.*



M SERM
12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90



SAFRANE
Laissez le plaisir conduire.

RENAULT MONTPELLIER 700, RUE DE L'INDUSTRIE
Une Autre Dimension - TEL. 67 07 87 87

MONTPELLIER ÉCOLOGIE C'EST POUR LA VIE



**UNE VILLE
ÉCOMOBILE
POUR PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT**

**MONTPELLIER
PLANÈTE
VERTE ET
FLEURIE**

**BIEN VIVRE
AVEC L'ANIMAL
DANS
LA VILLE**

COMÉDIE DE L'ENVIRONNEMENT 13-14 JUIN

organisée avec la Maison de l'Environnement
13 JUIN
9 h-18 h
Stands animés par les associations, la Ville et le District : expositions, jeux concours, vidéo, animation musicale (musique de rue), débats, tables rondes...
Midi
Inauguration par M. le Député-Maire
18 à 21 h
Rencontres et animation autour de la charte du recyclage "Jour de la Terre"
En soirée
Musique internationale sur le podium.
14 JUIN
Poursuite des expositions et des animations. Débats et échanges sur la conférence des Nations-Unies à Rio de Janeiro organisée par l'Association Jour de la Terre "Rencontres de la Planète".

TOUS A VELO 14 JUIN

C'est une grande journée de fête qui est proposée aux montpelliérains et organisée avec la Maison de l'Environnement.
Tous sont conviés à une promenade en vélo organisée avec "Vélo pour Tous" et toutes les associations de cyclistes et cyclorandonneurs de la ville.
Rendez-vous avec vos vélos au domaine de Grammont (devant le Zénith). Après une balade en boucle, les participants seront conviés à un joyeux pique-nique sur les pelouses de l'Espace Rock. A cette occasion, de nouvelles pistes cyclables seront inaugurées.
Inscription obligatoire à l'Office du Tourisme
tél : 67 79 15 15

RALLYE PEDESTRE 19 JUIN

Dans le cadre de la semaine d'action nationale de prévention contre les accidents de la rue, l'association prévention MAIF organise avec l'aide de la ville un rallye pédestre pour 250 écoliers de Montpellier.

COLLECTE DES PRODUITS TOXIQUES MÉNAGERS DU 9 AU 14 JUIN

Un véhicule spécialement aménagé récupérera les produits toxiques ménagers dans différents quartiers de la ville afin de les retraiter.
9 Juin : point Propreté de la Paillade
10 Juin : point Propreté Près d'Arènes (matin) ; point Propreté Hôpitaux Facultés (après-midi)
11 Juin : Quartier Beaux-Arts
12 Juin : Rue de la Loge
13 Juin : Place de la Comédie sur le stand Ville/District
14 Juin : La Paillade (matin)
(récupération : peintures, vernis, colles, solvants, produits hydrocarbures, phytosanitaires, piles, produits chimiques et aérosols).
C'est une opération expérimentale destinée uniquement au grand public.

MONTPELLIER ECOMOBILE

Pour épargner l'air, l'espace, l'énergie, le temps, l'argent, Montpellier lance l'ecomobilité.

L'objectif : changer le comportement des montpelliérains dans

le domaine des déplacements et améliorer la qualité de la vie et de l'environnement.

LA SMTU, PREMIER PARTENAIRE POUR UNE VILLE ECOMOBILE

L'effort fait dans le domaine des transports en commun s'inscrit totalement dans le concept d'ecomobilité. Sachant que 182 bus de la SMTU remplacent environ 42 000 voitures qui seraient nécessaires pour effectuer le même nombre de déplacements quotidiens, on peut mieux mesurer toute l'importance des transports urbains pour lutter contre la congestion de la ville. Avec un réseau de couloir bus de 17 kilomètres, Montpellier est une des villes françaises où la superficie de la voirie réservée aux bus dans le centre ville est la plus importante.

Est-Ouest : la ligne 2 dont l'itinéraire est modifié et qui desservira ultérieurement Port Marianne, et la ligne 9 qui est prolongée vers la Pompignane. La réalisation du deuxième axe prioritaire est une bonne illustration de cette adaptation au développement urbain. Après le premier axe prioritaire entre l'Avenue de Lodève et la Gare et Antigone, le deuxième axe vise à améliorer les liaisons entre le centre ville et le quartier Hôpitaux-Facultés où se poursuit le développement autour des pôles Euromédecine et Agropolis, et où circulent deux des plus grosses lignes du réseau, la 2 et la 5.



Yvan Velay, Maire-Adjoint chargé de la circulation et des transports remet à la 1000^e résidente, M.C. Berthezène, une carte magnétique de stationnement d'une valeur de 1 000 F

D'autre part, il est très facilement accessible grâce à un plancher bas. La SMTU améliore également ses services en faisant un pas important vers le passage à la monétique. Depuis le mois de



Le 7 septembre mise en service des petibus pour le centre ville.

LES NOUVEAUX ITINERAIRES EN CENTRE VILLE

A PARTIR DU 9 JUILLET

Les lignes rouges desservent La Gare, La Comédie et Antigone.

Les lignes bleues font la grande boucle en descendant le Jeu de Paume et en remontant par Antigone et l'Av. Mermoz.

Les lignes noires font la petite boucle en descendant le Jeu de Paume et en remontant par l'Allée de la Citadelle via le tunnel sous la Comédie. Elles desservent Antigone dans les deux sens.



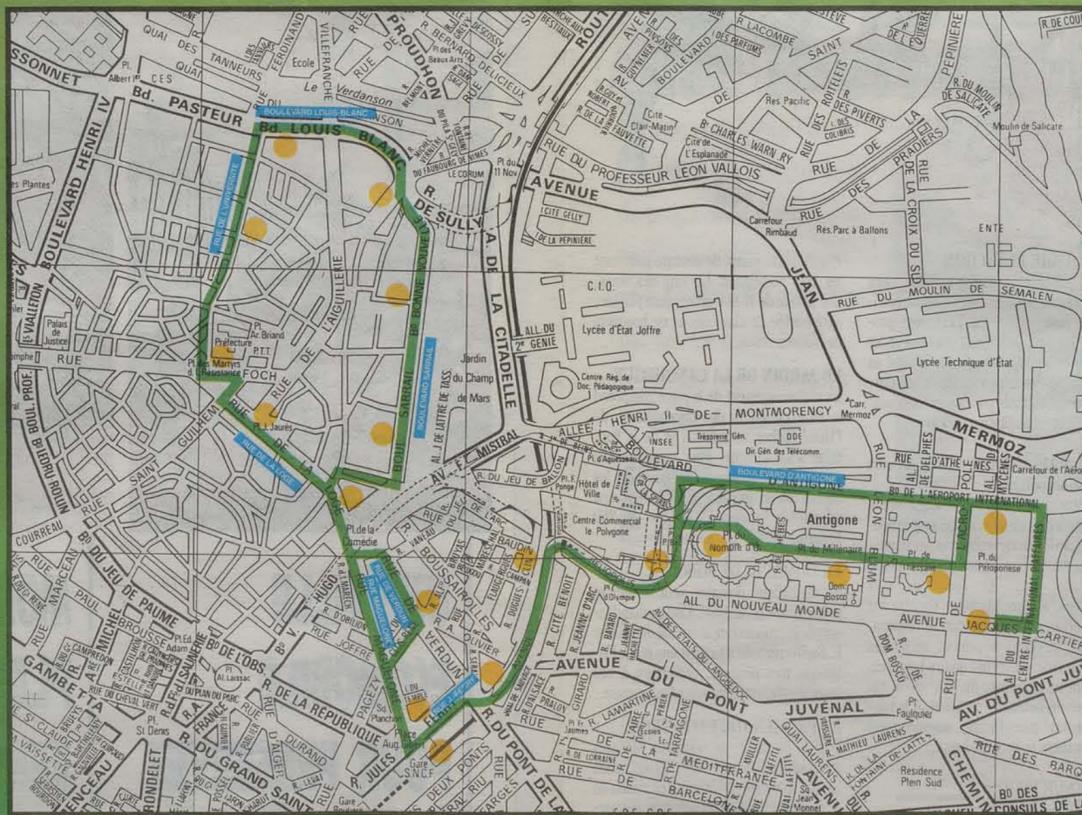
Chaque jour, 110 000 voyages sont effectués en bus par les habitants de Montpellier et du District. Aujourd'hui, deux montpelliérains sur trois sont des clients réguliers et occasionnels de la SMTU. Les mesures mises en oeuvre par la Ville et la SMTU couvrant 92 devraient inciter les montpelliérains à avoir encore plus souvent recours aux bus.

Dans le même temps, des actions spécifiques vont améliorer la desserte des quartiers. Trois secteurs sont particulièrement concernés :
- Lemasson, Croix d'Argent, Route de Toulouse ;
- Route de Palavas, Cité Mion, Prés d'Arènes et Saint-Martin ;
- La Pompignane, les Aubes, Blaise Pascal.

Mai, quelque 2 500 résidents disposent d'une carte de paiement rechargeable pour le stationnement dans des zones à horodateurs. C'est un véritable porte-monnaie magnétique qui évite aux usagers une course aux piécettes parfois difficile. En Septembre, cette facilité sera offerte à tous les montpelliérains. A terme la carte deviendra réellement une carte multiservice permettant de payer le stationnement par horodateur et les tickets de bus.

Enfin, pour l'été, un nouveau service bus + vélo pour la plage est mis en place. Dès le milieu du mois de juin, les montpelliérains pourront prendre un ticket unique leur permettant de prendre un bus pour Palavas (lignes 17 et 28) et de disposer d'un vélo à la gare routière de Palavas pour se rendre sur les plages ou se promener le long de la côte.

Cette opération a été conduite en collaboration avec l'association "Vélo pour tous" présidée par Mme Brisset.



Un petibus toutes les 5 minutes.

DEFINITIONS
Un écomobile est un individu qui dans son comportement de déplacements utilisera les différentes ressources à sa disposition pour optimiser son bien-être et celui de la cité.
Une ville écomobile prend en considération dans ses aménagements la complémentarité de tous les modes de déplacement par le partage de la rue.



Un gain de temps moyen de 25 % pour la circulation générale

BILAN POSITIF POUR PETRARQUE

En s'équipant du système Pétrarque, un système performant de régulation des feux tricolores, la Ville de Montpellier voulait améliorer la fluidité du trafic. Un objectif atteint d'après les premiers bilans.

Avec le système Pétrarque, les feux tricolores deviennent "intelligents". Soixante-quatorze carrefours ont été équipés de 135 boucles enfouies sous la chaussée. Ces capteurs transmettent instantanément des données à un ordinateur central installé dans la mairie. Le système permet de traiter en temps réel le trafic. Le feu devient vert si un véhicule se présente à un carrefour et que personne n'arrive sur une voie adjacente. Les automobilistes attendent donc beaucoup moins. Le système permet également de traiter et de prévenir dans une

certaine mesure les embouteillages, bien en amont d'un itinéraire. Pour la circulation générale, on constate un gain de temps de 25 %. Les calculs ont été effectués sur des chiffres datant de Juin 90 (dernières mesures connues avant Pétrarque) et Décembre 91. (mise en service réelle du système). Il s'agit là d'un gain de temps moyen des disparités subsistant entre les itinéraires. Le gain de temps est, par exemple, de 16 % sur le boulevard Henri IV et le Jeu de Paume, et de 32 % sur l'Avenue Georges Clémenceau. Pour les autobus aussi on constate une

augmentation de la vitesse commerciale dans la zone régulée par le système. Pétrarque prend en effet en compte prioritairement les bus. Ceux-ci sont identifiés en approche des carrefours et le poste de régulation optimise le fonctionnement des cycles de feux de manière à favoriser la circulation des véhicules de transports urbains. Le système Pétrarque a permis de replacer Montpellier dans la fourchette haute des vitesses moyennes enregistrées en France. (16 km/h au lieu de 13 km/h).

PIETONS ET CYCLISTES JOUENT LA CARTE ECOMOBILE

L'aménagement des pistes cyclables est une priorité pour les mois à venir. Après la route de Nîmes, l'Avenue St Lazare, le faubourg de Nîmes, la rue d'Argencourt, la piste des deux Moulins, une piste est créée entre la Pompignane et Grammont. En 93, ces pistes seront reliées à l'Avenue de mer et au réseau cyclable de Port Marianne.



Avec la Place de la Comédie, l'Esplanade, les rues de Verdun, Bousairolles, Vaneau, les rues piétonnes de l'Escusson, et bientôt la rue Maguelone, Montpellier dispose d'un des plus vastes espaces piétonniers d'Europe.

CONCOURS BALCONS FLEURIS 92



Les Trois Grâces, transformées le 25 avril dernier en un gigantesque bouquet de fleurs ont donné le



coup d'envoi du grand concours municipal des balcons fleuris. Ce concours est ouvert à tous les montpelliérains.

Il récompensera les jardins, balcons ou fenêtres les plus fleuris de Montpellier. Tous les jardins, balcons ou fenêtres, décorés de fleurs et visibles de la rue seront appréciés par le comité organisateur selon les critères suivants : visibilité depuis le domaine public, quantité et variété des fleurs, originalité des compositions, qualités artistiques, créativité dans le choix des supports, etc. Tout est permis et l'imagination recommandée ! Une première sélection par quartier sera effectuée à l'initiative des associations de quartiers qui participent au concours "Balcons Fleuris 92".

Ces associations seront chargées, après une visite détaillée du quartier, de distinguer les 20 balcons fleuris, jardins ou fenêtres qui auront particulièrement retenu leur attention et de choisir les deux finalistes. Si vous ne résidez pas dans une rue très passante et si vous désirez parti-

ciper, n'hésitez pas à vous faire connaître à votre association de quartier. Vous ne serez pas oublié !

Entre le 22 juin et le 3 juillet 92, les membres du jury présidé par M. Georges Frèche, Député-Maire de Montpellier, apprécieront les efforts d'embellissement réalisés par les 42 finalistes, et se réuniront pour attribuer, après délibération, les deux premiers prix : un prix dans la catégorie "Balcons/Fenêtres" et un prix dans la catégorie "Jardins". Les gagnants recevront leurs prix pendant la Foire Internationale de Montpellier.

Les deux meilleurs seront invités à accompagner la délégation montpelliéraine, pendant quatre jours, aux Floréales d'Angers, l'une des plus prestigieuses manifestations horticoles et paysagères de France.



UNE CLASSE UN ARBRE

Cette grande opération lancée par Michel Belorgeot, Adjoint à l'Enseignement est destinée à sensibiliser les enfants à la nécessité de protéger la nature, à travers une meilleure connaissance des richesses arboricoles de notre région. Toutes les classes de CE2 et CM1 de Montpellier vont recevoir un coffret pédagogique contenant des graines d'arbres et des fiches descriptives. Après information sur les différents arbres de notre région, les enfants feront pousser les différentes graines. Les plants seront confiés aux serres municipales afin d'être soignés pendant l'été et plantés l'hiver prochain.

SIX PROJETS VERTS POUR MONTPELLIER



LE SQUARE PLANCHON

Entre juillet et septembre 1992, sera entreprise la mise en valeur de ce patrimoine historique. Dès l'automne prochain, les montpelliérains pourront redécouvrir ce square, tel qu'il fut dessiné au XIX^e siècle. Ses arbres les plus remarquables seront signalés par des pancartes, une fois la réhabilitation achevée.

PORT MARIANNE : Un poumon vert pour Montpellier

Port Marianne a fait l'objet d'une étude paysagère globale afin de donner à ce nouveau quartier un caractère très personnel. D'importantes plantations sont prévues le long des rues. Au cœur de Port Marianne, le Parc Marianne étendra sur dix hectares sa végétation méditerranéenne ; au centre de celui-ci, les Jardins de la Lironde couvriront quatre hectares, incluant un beau parc du XIX^e siècle qui sera réhabilité à cette occasion. A la hauteur du rond-point Richter, un espace vert agrétera le bord du Lez.

L'AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE

Les premières plantations s'effectueront à l'automne 1992. Sur 16 hectares, les abords de la chaussée deviendront un

espace harmonieux de verdure gommant les axes rectilignes. Le long des voies, une pinède de 17 000 arbres sera plantée, agrémentée de clairières et de bosquets de lauriers-roses.

LE JARDIN DE LA CANOURGUE

Le réaménagement de la place comprend la mise en valeur des micocouliers, de l'Hôtel Richer de Belleval et de la Fontaine à La Licorne. Pour répondre aux attentes des habitants du quartier, les abords de la fontaine deviendront une roseraie à l'ancienne, plantée de 260 rosiers.

LE DOMAINE DE MERIC

Ce magnifique domaine sera ouvert au public avant la fin 1992. Cette réhabilitation de la propriété de la famille du peintre F. Bazille réalisée à partir d'une étude historique très poussée, redonnera à ces lieux prestigieux leur splendeur passée.

LA PROMENADE DU PEYROU

D'ici la fin 1992, de nouveaux platanes remplaceront, sur les promenades basses, ceux qui déprissent en raison de la mauvaise qualité du sol. Les emmarchements et le revêtement de sol de la promenade haute seront également restaurés.

L'ANIMAL DANS LA VILLE

Acheter ou adopter un animal, c'est avant tout un acte sentimental, mais ce doit être aussi un acte réfléchi. Alors laissez parler votre cœur mais n'oubliez pas la voix de la raison !

Avant d'acheter ou d'adopter un animal, chat, chien ou autre, réfléchissez bien ! Le nombre d'abandons toujours croissant, surtout à cette période de l'année précédant les départs en vacances, montre que beaucoup de gens s'avèrent incapables d'assumer un animal.

Madame Guyot, Présidente de la S.P.A. le rappelle : "l'animal a sa propre personnalité, le maître aussi. Les rapports entre les deux ne sont pas anodins. Vivre avec un animal, c'est s'impliquer, être disponible, l'élever, le soigner, le nourrir, le promener... Un animal n'est pas un objet dont on peut se débarrasser lorsqu'il encombre ! Mais les joies que l'on peut retirer de la société, d'un chat ou d'un chien compensent plus que largement ces quelques contraintes".

Voici quelques conseils, simples, pour que l'homme et l'animal vivent en bonne intelligence, faisant leur bonheur réciproque, sans nuisance pour les autres.

PROPRE ET SILENCIEUX

L'animal ne doit pas gêner autrui. Le propriétaire veillera donc à ce que les aboiements ou miaulements ne perturbent pas le voisinage. Il faut également apprendre au chien la propreté, c'est-à-dire le caniveau ou l'uti-

lisation des espaces qui lui sont spécialement réservés.

Rappelons également que les chiens en milieu urbain doivent être tenus en laisse et ne peuvent divaguer librement. Gambadant en liberté, ils peuvent renverser une personne âgée, mordre un enfant, se battre avec un autre chien. Le propriétaire est responsable des accidents que peut provoquer son chien.

VEILLEZ AU CONTROLE DES NAISSANCES

Il est inutile de faire faire des petits à vos chats et vos chiens pour ensuite les abandonner.

Les chats en particulier posent un problème car ils survivent tout seuls et sont beaucoup plus difficiles à contrôler. Il y a environ 5 000 chats errants à Montpellier. La S.P.A. a procédé à la stérilisation de 150 chattes sauvages. La S.P.A. recommande par ailleurs la castration des chats.

FAITES LE TATOUER

Depuis le 1^{er} janvier 1992, le tatouage est obligatoire. Il permet de retrouver facilement les propriétaires des chiens perdus ou volés. Le marquage à cette obligation peut entraîner une amende de 4^e catégorie (de 1 300 F à 3 000 F).

FAITES VACCINER VOTRE ANIMAL

La vaccination est fortement conseillée bien qu'elle ne soit pas obligatoire. La rage en particulier est un véritable fléau qui, s'il n'a pas encore gagné le Languedoc, progresse chaque année dans sa descente vers le Sud de l'Europe.



QUELQUES CONSEILS DE SAISON

- Ne laissez jamais un animal enfermé dans une voiture au soleil et toutes vitres fermées. Il est en danger de mort. Dans ce cas, les pompiers ont autorité pour casser la vitre du véhicule. Il ne faut donc pas hésiter à les appeler si vous trouvez un animal dans cette situation.

- Dès le début du printemps et jusqu'au mois d'août, les tiques attaquent ! Ces petits parasites peuvent transmettre des maladies infectieuses parfois mortelles pour le chien. Il existe des produits vétérinaires efficaces à utiliser préventivement ou pour éliminer les tiques en cas d'infestation.



- N'oubliez pas que la plupart du temps, les chiens sont interdits sur les plages et dans les campings.

ment, etc.), n'abandonnez pas votre compagnon n'importe où. Vous pouvez toujours faire appel à la S.P.A. qui trouvera une solution.

NON AUX ABANDONS D'ANIMAUX

Enfin, si vous avez des problèmes pour emmener votre chien ou votre chat en vacances, si vous êtes dans une situation matérielle difficile (maladie, déménage-

DEUX DATES A RETENIR :

- Samedi 13 - Dimanche 14 Juin au Refuge de Maurin Journée d'adoption de la S.P.A. (brocante et foire aux pin's des S.P.A. de France).
- Samedi 3 - Dimanche 4 Octobre Comédie de l'Animal sur la Place de la Comédie A l'occasion de la Saint-François d'Assises et de la Semaine mondiale de l'Animal. TEL. : S.P.A. 67 27 73 78

LE ZOO DE LUNARET: UNE INVITATION A LA PROMENADE

Le parc zoologique de Lunaret, lieu de détente et de promenade préféré des montpelliérains accueille plus de 400.000 visiteurs par an. Ce qui le place parmi les premiers parcs de loisirs de France.



L'enregistrement de naissances et l'élevage des jeunes sont considérés dans les parcs zoologiques comme le témoignage de bonnes conditions de conservation.

Le Parc Zoologique de Lunaret est un espace protégé, classé. "Réserve Refuge Libre" et inscrit à l'Inventaire des sites pittoresques de l'Hérault.

Il couvre une superficie de 80 hectares sur les 238 que comporte le Domaine de Lavalette, légué par testament à la Ville de Montpellier en 1910.

Par la qualité et la variété des espèces végétales de type méditerranéen qu'on peut y rencontrer, le parc est tout au long de ses neuf kilomètres de chemins piétonniers, une merveilleuse invitation à la promenade.

Le "Sentier de Découverte Ecologique" vous aidera à reconnaître les principales espèces végétales de la garrigue languedocienne.

En parcourant les allées, vous pourrez découvrir les animaux qui vivent à l'état sauvage : lapins, écureuils, oiseaux... L'"Aire Ornithologique" vous permettra également d'observer et de reconnaître les oiseaux les plus courants de notre région.

DES ESPECES RARES NECESSITANT DES SOINS ATTENTIFS

Au sein du parc, de nombreuses espèces animales venues de tous les pays sont présentées dans de vastes enclos, et par-

fois dans des conditions de semi-liberté.

Le Parc comporte 872 animaux appartenant à 143 espèces différentes, dont 14 espèces de reptiles, 80 espèces d'oiseaux et 49 espèces de mammifères.

Les 35 enclos du zoo, d'une superficie allant de 2 500 à 20 000 m², ont été aménagés et dotés pour la plupart de "fosses de vision" permettant l'observation des groupes d'animaux sur de vastes surfaces.

Les oiseaux et les petits mammifères sont, eux, hébergés dans 15 cages et

volières. Sur les deux bassins du parc, on peut voir évoluer différentes espèces de flamants et toute une collection de palmipèdes,

Enfin, deux bâtiments ont été édifiés, l'un, la Lémurie, où sont hébergés les lémuriers et des viverridés de Madagascar, l'autre, la Serre, où sont regroupés dans une ambiance tropicale, de nombreuses espèces d'oiseaux des pays chauds.

L'enregistrement de naissances et l'élevage des jeunes sont considérés dans les parcs zoologiques comme le témoignage



de bonnes conditions de conservation. A ce titre, le Parc Zoologique de Lunaret peut s'enorgueillir du grand nombre de naissances enregistrées chaque année. L'entrée du zoo est gratuite : une raison de plus pour découvrir et redécouvrir ce merveilleux espace de nature.

Avenue de Vert-Bois
Entrée gratuite
Horaire d'hiver : 8 h-17 h
Horaire d'été : 8 h-19 h
Heures d'ouverture de la Lémurie : 8 h-11 h 15 / 14 h-17 h 15
tel : 67 54 45 23

IMMOBILIER



MONTPELLIER OUEST TERRAINS A BATIR

LOTS DE 222 m² à 577 m²
commercialisation

67 69 66 37

LE MAS PRUNET II RUE DES BOUISSSES

Sié Héraultaise d'Economie Mixte de Construction
Les Portes d'Antigone
43, place Vauban - 34000 Montpellier



L'IMMOBILIER

Les dossiers de juin :

- Le viager
- La ZAC Blaise-Pascal

L'IMMOBILIER

Les échos

L'IMMOBILIER

Les programmes neufs

L'IMMOBILIER

Les transactions

immobilières

L'IMMOBILIER

Les terrains à bâtir

L'IMMOBILIER

Chaque mois chez
votre Marchand
de Journaux

UNIQUE À MONTPELLIER

A Montpellier le plus beau est à découvrir maintenant !



CRYSTALYS
Avenue Villeneuve d'Angoulême

- Architecture unique.
- Un nouveau concept d'habitat.
- Des surfaces optimisées.
- Des matériaux haut de gamme.
- Ascenseur codé personnel.
- Alarme.

Du P2 au P6
PRÊT CONVENTIONNÉ

Silbert Malaval
LA MAITRISE IMMOBILIERE

P3 76m²
à partir de 625 000 F

Appartement témoin
67.64.15.58 Vous donner l'avantage c'est capital 67.47.38.08

MONTPELLIER

LE CHOIX URBAT POUR INVESTIR EN 1992

LE DOMAINE DES PINS Rue du Pont de Lavérune	LA BASTIDE CELLENEUVE Quartier Celleneuve
LE MAGISTER Quartier Faculté des Sciences	LES HELIADES Avenue du Père Soulas
LE GALION Quartier Rabelais	VILLA BERTHELOT Boulevard Berthelot

urbat 67 14 13 12

Pour recevoir **L'IMMOBILIER** chez vous

Remplissez ce bulletin d'abonnement et adressez-le à
"L'Immobilier" - SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bât. 17
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 01
N'oubliez pas d'y joindre votre règlement libellé au nom de SEDIP

Je souhaite recevoir "L'Immobilier"
pendant 1 an,
soit 11 numéros _____ 162 F

Je règle par :

- Chèque bancaire Chèque postal
 _____ (autre règlement)
Signature :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE



67.64.68.64 **copra**
LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

EXPOS

CARRE SAINTE-ANNE

• L'Association Nacsen présente les peintres Four, Jansen et Tisseron jusqu'au 10 juin.
• Exposition des oeuvres de Jean-Paul Marches, en collaboration avec l'association Aldebaran.
Du 20 juin au 26 juillet

"collage". Elle fut dans les années 20 intimement liée au mouvement dada à Berlin.
Du 17 juin au 10 juillet
du mardi au vendredi, de 12 h à 17 h
le samedi, de 10 h à 17 h
Artothèque
2, Place Pétrarque

ZENITH

GARDEN PARTY ARTISTIQUE A FLAUGERGUES

Chaque soirée sera organisée en trois actes : visite des expositions dans les salles et jardins ; diaporama des oeuvres de Jérôme Tisserand, Michel Four, Aline Jansen, Jean-Louis Beaudonnet, Oddbjorg, Reinton, Laurent Reyes, Riba, et la Galerie Keranos. Ces visites seront suivies d'un concert différent tous les soirs auxquelles participeront : Les Choeurs de l'Enclos, le Duo de Flûte et Guitare de J. Lesburguers et J.M. Diez, le Quintet de Cuivre de Montpellier, le Duo de Flûte et Harpe électro-acoustique de H. Vaudé et M. Flaissier, et les Black and White Gospel Singer organisé par l'association Nacsen.
Du 16 au 21 juin
Château de Flaugergues
1744, avenue Albert Einstein
tél : 67.59.57.37

PREVENTION DU SIDA ET M6 SOLAR

Concert gratuit avec le groupe M6 Solar et conférence des professeurs Touraine et Rosenbaum animée par Christophe de Chavanne.
11 juin - 20 h 30

JEAN ROUCAS

12 juin - 21 h

MICHEL PETRUCCIANI

Un des plus célèbres jazzman français dans le cadre du Salon Euro-Handicap
18 juin - 20 h

FREDERIC FRANCOIS

19 juin - 20 h 30

MUSIQUE

ORGUE

• L'Association des Amis de l'Orgue et des Choeurs de la Cathédrale de Montpellier proposent un concert d'orgue à la Cathédrale Saint-Pierre avec des oeuvres de Couperin, Franck, de Messieux, Legoupil.
6 juin - 17 h 45
Cathédrale Saint-Pierre

WALTER ET BERT

Exposition de peintures du peintre heidelbergois du 3 juin au 3 juillet
Du lundi au vendredi : 10 h - 12 h, 14 h - 18 h
Maison de Heidelberg
4, rue Trésoriers de la Bourse

OPERA

COLLAGES D'HANNAH HOCH

Dans l'art allemand, Hannah Hoch est surtout connue comme la spécialiste capricieuse du

JEPHTE

Tragédie biblique de Michel Pignolet de Monteclair interprétée par les Arts Florissants.
10 juin - 20 h 30
Opéra Berlioz - Le Corum

22 OCTOBRE / 1 NOVEMBRE

LES BELLES TOILES DU CINEMA MEDITERRANEEN



Reflet du Festival 91 : M. Pierre Pitiot, M. Tunç Bagaran (réalisateur Turc de "Piano Pianokid", M. Emin Livas (vedette du film).

Changement à vue pour la 14^e édition du Festival du Cinéma Méditerranéen. 1992 verra la présence effective de plusieurs grands noms du cinéma méditerranéen, Michel Cacoyannis et Irène Papis, Ettore Scola et (peut-être) Marcello Mastroianni, Giuseppe De Santis, Vicente Aranda et Victoria Abril, Manuel Vasquez Montalban... Voilà qui constitue à n'en pas douter un incroyable et éblouissant générique ! A plusieurs mois de la soirée inaugurale qui se déroulera dans le cadre grandiose de l'Opéra Berlioz le 22 octobre prochain, les grandes lignes du programme sont déjà fixées qui promettent à la fois richesse et diversité dans le domaine artistique :

- Pour la première fois, le Festival investira le Zenith, ne serait-ce que pour une nuit, mais quelle nuit ! La nuit du Polar Méditerranéen où plusieurs chefs-d'oeuvre du genre seront projetés en continu, dans une ambiance de fête avec musiques et buffets.
- L'ouverture du Festival à d'autres pays de la mer Noire, après la Géorgie : cette

année les cinémas bulgare et surtout romain seront présents pour la première fois à Montpellier ; ce dernier sera représenté par son chef de file, le cinéaste Dan Pita, à la fois réalisateur du grand talent et directeur du Centre du Cinéma Roumain.

- Une plus grande participation des jeunes, scolaires ou non, ceux-là mêmes qui constituent le public majoritaire des salles obscures : "prix du jeune public" décerné en collaboration avec le Centre Régional d'Information Jeunesse ; participation des classes A3 (classes de cinéma) de toutes les régions de France ; stage d'initiation à la critique de cinéma, pour les talents en herbe. Une collaboration inédite elle-aussi, avec l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier, qui va inviter, pendant le Festival, les institutions touristiques des pays méditerranéens, etc.
- En ce qui concerne le programme lui-même, qui, comme tous les ans permettra le visionnement d'une centaine de longs-métrages et d'une quarantaine de films courts, aussi bien dans les salles du Corum et du Rabelais que dans les salles des Diagonal, plus que jamais associées

étroitement au Festival, il s'ordonnera comme suit : Compétitions longs et courts-métrages - Rétrospective : "Le néo-réalisme en question", douze films signés par Luchino Visconti et Giuseppe De Santis - "La Méditerranée au temps du muet" avec une sélection de la cinématheque d'Athènes - "La Méditerranée enquêrte", une formidable rétrospective du film policier méditerranéen - Des "Gros Plans" sur Michel Cacoyannis et Irène Papis (Grèce), Vicente Aranda et Victoria Abril (Espagne) Ettore Scola et Marcello Mastroianni (Italie) - Un "hommage à Gabriele Salvatores" (Italie) oscar 92 du meilleur film étranger - une "carte Blanche" à la Cinématheque de Toulouse consacrée à "L'orientalisme dans le cinéma français d'avant-guerre, accompagné par une remarquable exposition - Pour célébrer 1492 : "A la découverte du cinéma cubain" et bien-sûr, une trentaine de films récents constituant la brûlante actualité du Cinéma Méditerranéen. Enfin, des "Journées Professionnelles" qui vont amener la présence à Montpellier des décideurs de l'audiovisuel européen et méditerranéen.

12-14-16-17-19 JUIN OPERA-COMEDIE

LE BARBIER DE SEVILLE

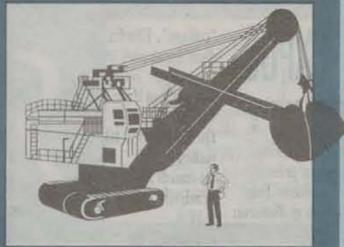
L'année Rossini apparaît comme le moment idéal pour montrer au public montpelliérain la jolie production du Barbier de Séville, coproduite naguère avec le Festival International de Musique de Strasbourg et l'Opéra du Rhin et mise en scène par Jérôme Savary. Elle sera dirigée à Montpellier par Ivan Fischer ; l'on y retrouvera le Bartolo drôle et attendrissant de Gabriel Bacquier, et l'on y découvrira Marc Barrard dans le rôle de Figaro, Ramon Vargas, le ténor de Macbeth en 1991, au Corum, dans celui d'Almaviva et deux Rosine, Maria Bayo, élève de Teresa Berganza, et Maïté Arruabarrena, toutes deux déjà grandes rossiniennes. "Le jour où nous serons possédés de la curiosité avantagieuse ou non pour nos plaisirs de faire



une connaissance intime avec le style de Rossini, c'est dans le Barbier que nous devons le chercher". C'est ce qu'écrit Stendhal, dans sa "Vie de Rossini". Nous pouvons faire confiance à cet homme de goût.

12, 16, 17 et 19 juin à 20 h 00, 14 juin à 15 h 00
Opéra-Comédie

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS



EGL ENTREPRISE GÉNÉRALE DE LA LAUZE
Tous corps d'état du bâtiment
Tél. 67 69 17 46 - Fax 67 69 99 43

NJE MENUISERIE ALUMINIUM MUR RIDEAU
LOT 131 - Z.A. MAURIN
34978 LATTES CEDEX 02 - Tél. 67 69 00 75

CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION
E.C.P. CAIZERGUES
2 ter, avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75

Entreprise **Tout-Isol**
Georges PITTIE
Isolation thermique et phonique - Faux-plafonds
Rue Vieille
34150 ANIANE
Tél. 67 57 76 13 - Fax 67 57 72 95

TRAVAUX ROUTIERS - REVETEMENTS SPECIAUX
JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
L'EQUIPEMENT DE VOS COMMUNES
Agence de l'Hérault - BP 34990 JUVIGNAC
Tél. : 67 75 36 80 Fax : 67 40 07 11
S.A. au Capital de 95 607 500 F - RCS Nanterre B 542 067 541

sade
l'eau... c'est la vie
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE
• Adduction et distribution d'eau potable
• Assainissement, Réseaux d'égout
• Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
• Eaux industrielles, gaz, divers
• Travaux P.T.T. Forages, sondages
• Battage de palplanches, Fondations spéciales
• Forages et sondages horizontaux
• Entretien et gestion des réseaux
AGENCE RÉGIONALE DE MARSEILLE
251, boulevard Mireille-Lauze - MARSEILLE (10^e) - Tél. 91.79.91.51
AGENCES DU LANGUEDOC
NIMES : Z.I. de St-Césaire - Rue Arsène d'Arsonval - 30000 Nimes - Tél. 66.23.55.24
MONTPELLIER : Z.A. Les Routous - Route de Jacou
34740 Vendargues - Tél. 67.72.31.31

couverture
plomberie
entretien
dépannage
Couverture : Charpente-bois - Zinguerie - Tuiles, Cheminées, Isolation.
Plomberie : Sanitaires, Chauffage thermique.
Entretien : Chaudière, Compteur d'eau, etc.
Dépannage : Divers
60 rue de Fontcouverte
34070 MONTPELLIER 67 42 28 00

MUR **EBAL** S.A.R.L.
LE SPECIALISTE DU SOUTÈNEMENT DES TERRES
LE SUR MESURE INDUSTRIEL EN BETON
Jusqu'à 12 m de haut en un seul jet !
Une infinité de parements architecturaux
51, rue Bayard - 31000 TOULOUSE - Tél. 61 99 34 34 - Fax 61 99 64 32

bec BEC CONSTRUCTION
Tél. : 67.87.04.05
bec SPIRALE INGÉNIERIE
Tél. : 67.64.88.60
bec BEC FRÈRES S.A.
Centre de Travaux de Montpellier
Tél. : 67.65.47.89
AM AUTOMATES & MAINTENANCE
Tél. : 67.10.10.40
LE GROUPE **bec** EST PRÉSENT À MONTPELLIER ET DANS LE DISTRICT

MCH
MENUISERIE CHARPENTE DE L'HERAULT
Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture
Clos des Entreprises MAURIN - 34970 LATTES
Tél. 67 27 94 03
Fax 67 42 81 18

S.A.R.L.
SMR
SALAS MAÇONNERIE RENOVATION
137, rue Marie-Durand
La Pompignane
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 72 35 39

OTV
• Eaux potables
• Eau d'alimentation industrielle
• Eaux résiduaires urbaines et industrielles
• Traitement et valorisation des ordures ménagères et des boues
• Réhabilitation de l'existant
O.T.V. SUD-OUEST
Z.A. La Violette - Rue Borde Basse
31240 L'UNION - Tél. 61.09.03.00

15-20 JUIN

LE CARREFOUR DE L'ENFANCE

Le Carrefour de l'Enfance de Montpellier possède une grande originalité : ce sont les enfants qui sont pour l'essentiel les acteurs, les moteurs de la manifestation. Autour de ces réalisations, la Ville crée un cadre d'animations avec l'objectif de faire découvrir des activités nouvelles, d'apporter un divertissement, un dépaysement.

Cette année, le programme mis en place par le Service Enseignement de la Ville, d'une grande diversité accorde une place prépondérante aux activités scientifiques qui représentent pour nos enfants l'avenir. De la fabrication de fusées à l'ordinateur, en passant par l'aéromodélisme, la météo, les mathématiques, la photo, le cinéma... les enfants pourront s'initier à différentes techniques grâce aux diverses associations (cf. encadré) soutenues par la Ville.

CARREFOUR ENFANCE
16 AU 20 JUIN 1992
ESPLANADE COMÉDIE



ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Dans le prolongement de la "Fête de la Science" qui aura lieu les 12, 13 et 14 juin, l'Association Régionale Sciences Techniques Jeunesse propose deux ateliers : un atelier de microfusées dans lequel les enfants peuvent concevoir, construire et lancer leurs fusées grâce à des moteurs contrôlés par le Centre National d'Etudes Spatiales et un Atelier Energie où les enfants apprendront à utiliser les énergies et à concrétiser un projet pour la fabrication de petits appareils fonctionnant avec une énergie renouvelable. Le Centre Ressources Technologies Nouvelles Municipal installé à la Maison pour Tous Léo Lagrange, propose toute l'année aux écoles un programme de lecture et publication assistée sur ordinateur et d'activités scientifique et robotique. Pour le Carrefour de l'Enfance, il propose quatre ateliers : un atelier de publication assistée par ordinateur permettant la réalisation d'un journal du Carrefour de l'Enfance, un atelier télématique, un atelier robotique et un atelier vidéo. L'Organisation Languedocienne d'Aéronautique populaire propose aux enfants un atelier d'aéromodélisme au cours duquel les enfants construiront un "baron" pour vol en radio-commande. L'association Traveling Cinématographique propose une initiation à l'écriture en image et au reportage.



Atelier Image IN, la photo apprend à voir.

ENVIRONNEMENT

L'A.P.I.E.U. propose aux enfants du Carrefour une approche de leur environnement avec trois animations sur le thème du recyclage des déchets. Avec l'Atelier Patrimoine, les enfants partiront en observation des façades de la ville. La Maison de l'Environnement propose un grand jeu de piste intitulé les "Pierres de la ville" où les enfants rechercheront entre le théâtre et le Corum les pierres qui ont permis la construction des bâtiments. Avec l'Association Clair de Lune, initiation au métier de garde-forestier, découverte de la faune et flore du Vercors ou de la préhistoire et rencontre avec un entraîneur de chien de traîneaux du Grand Nord. L'Association des Goupements d'Etude et de Recherche sur les fourmis, propose une superbe exposition sur le monde des fourmis. Avec l'Ecole du Lez, Atelier Météo.



Grand tournoi d'échec sur l'Esplanade.

MUSIQUE

Les musiciens de l'Association Archipel propose aux enfants de découvrir le nouveau prototype de l'instrument archisson. Ce grand outil de musique est composé de plusieurs instruments à percussion à vent et à cordes. D'autres ateliers auront lieu avec l'Association Harmonicité, le théâtre Iséon et l'Association I.O.

ARTS PLASTIQUES

L'Atelier de Mary permet aux enfants de s'engager dans une grande aventure picturale en s'inspirant de Picasso, Matisse, Sonia Delaunay. L'Artothèque propose une animation originale avec Walter Barrientos, professeur de gravures péruvien qui initiera les jeunes à la lithographie et à l'aquarelle.



Jeux de pistes.

BIBLIOTHEQUE

A.B.C.D. accueillera les enfants dans la bibliothèque installée au Carrefour de l'Enfance.

PLACE AUX SPORTS

Comme chaque année, Place aux Sports proposera de l'escalade, du bi-athlon, du trampoline, du modélisme nautique et un grand tournoi d'échecs.

FLASH BACK



Le jury du prix Antigone a couronné André Barilari pour son roman " L'horizon rompu "



André Vézinhet pose la première pierre du centre médical Bologne dans le quartier de la Paillade.



La fête des Continents, le 9 mai : 118 pays réunis pour célébrer par le chant et la musique cette grande fête de l'amitié.



21 avril : inauguration de la décade des Compagnons au Carré Sainte-Anne, en présence de Georges Frêche, Député-Maire, Bernard Michel, délégué à la Vie Economique et le président de la fédération compagnonique des métiers du bâtiments.

Départ de la 4^e Course Tiers Monde, organisée le 16 mai dernier sur l'Esplanade Charles de Gaulle



Célébration de la Fête de la Victoire 1945, le 8 Mai dernier



Le Salon de l'Immobilier, organisé au Corum du 15 au 17 mai, a permis de rapprocher le grand public des professionnels, et de rendre compte des efforts entrepris par les Pouvoirs Publics dans les domaines de l'habitat individuel et collectif.



Journée de la déportation, le 27 avril dernier : dépôt de gerbes au Monument des Arméniens



Visite de M. Sitruck, Grand Rabbin de France à l'occasion de l'intronisation du Rabbin El Baze le 26 mai

